



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE LATOUR DE FRANCE**

N° 2025-02-18

Date de Convocation : 28 Mars 2025

Date d'affichage : 28 Mars 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq, le Deux Avril à Dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Latour de France dûment convoqué, se sont réunis en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Marc CARLES, Maire.

Membres afférents au Conseil Municipal : 15	En exercice : 15
Présents : 12 Procurations : 02	Absent : 01
PRESENTS	
ANTOINE Thierry	GIOCANTI Manuel
BRUN Catherine	IZARD Jean Pierre
CARLES Marc	LAGACHE Béatrice
CAUGANT Hélène	PAGES Harley
DUPUIS Carole	PASCUAL Robert
FABRESSE Didier	ZAFRA Jonathan
ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATIONS	
Nicole SERRA a donnée procuration à Béatrice LAGACHE	
Jocelyne ORTIZ a donnée procuration à Marc CARLES	
ABSENTS : Renaud NICOLAS	
<i>Secrétaire de séance : Béatrice LAGACHE</i>	

OBJET : Vote du Budget Unique 2025

Monsieur le Maire **expose** le budget de la commune qui se présente comme suit :

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **1 041 003.77 €**, elle reprend les restes à réaliser de l'exercice précédent d'un montant de :502 381.03 € en dépenses et 265 014.96 € en recettes.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **1 677 358.40 €** (dont **376 787,51 €** d'excédent reporté de 2024).

Après avoir donné toutes les explications et énuméré les chapitres de la section de fonctionnement et les chapitres et opérations de la section d'investissement, Monsieur le Maire **propose** le budget au vote de l'assemblée.

Le Conseil Municipal, ouï ces explications et après en avoir valablement délibéré à la l'unanimité des membres présents et représentés

- **Vote** le budget de la commune 2025.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier

Votes : Pour : 14	Contre : 00	Abstention : 00	Exprimés : 14
--------------------------	--------------------	------------------------	----------------------

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Marc CARLES



ARRETE ET SIGNATURES

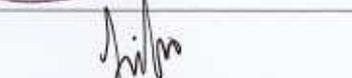
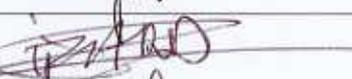
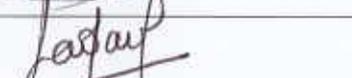
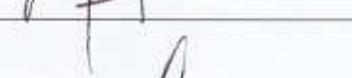
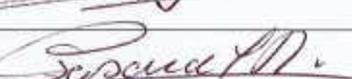
Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 12 + 02 Proc
 Nombre de suffrages exprimés : 14
 VOTES Pour : 14
 Contre : 00
 Abstentions : 00

Date de la convocation : le 28 Mars 2025

Présenté par le Maire , à LATOUR DE FRANCE, le 02 Avril 2025

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire à LATOUR DE FRANCE, le 02 Avril 2025

Les Membres :

ANTOINE Thierry	
BRUN Catherine	
CARLES Marc	
CAUGANT Hélène	
DUPUIS Carol	
FABRESSE Didier	
GIOCANTI Manuel	
IZARD Jean-Pierre	
LAGACHE Béatrice	
NICOLAS Renaud	
ORTIZ Jocelyne	Procuration 
PAGES Harley	
PASCUAL Robert	
SERRA Nicole	Procuration 
ZAFRA Jonathan	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le 03/04/2025
 et de la publication le 03/04/2025.

A LATOUR DE FRANCE, le 03/04/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : LATOUR DE FRANCE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21660096500018

POSTE COMPTABLE : SGC PRADES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : LATOUR DE FRANCE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		II
		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	538 622,74	538 214,12
	+		+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	502 381,03	265 014,96
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 237 774,69
	=		=

	Total de la section d'investissement (2)	1 041 003,77	1 041 003,77
--	--	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 677 358,40	1 300 570,89
	+		+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 376 787,51
	=		=

	Total de la section de fonctionnement (3)	1 677 358,40	1 677 358,40
--	---	--------------	--------------

	TOTAL DU BUDGET (4)	2 718 362,17	2 718 362,17
--	----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.